

LA CHAPELLE-GRESIGNAC

2014

INFOS MUNICIPALES



N° 26

Le *Conseil Municipal* est très heureux de vous présenter cette nouvelle revue. Vous y trouverez la synthèse du travail effectué tout au long de l'année et la rétrospective des faits marquants qui l'ont ponctuée. Comme tous les ans, les associations relatent leurs actions très diverses et vous font part de leurs projets. Que celles-ci soient vivement remerciées et encouragées dans leurs missions qu'elles accomplissent avec ferveur. L'animation, ainsi produite, fait une bien belle vitrine sur
LA CHAPELLE GRESIGNAC !

2014 fut riche en changement et évènements. Tout d'abord, ce fut l'entrée officielle de notre Commune dans la nouvelle Communauté de Communes du Pays Ribéracois... la CCPR... Puis en mars, une nouvelle équipe municipale a été installée. Dans un même temps, bon nombre de personnes se mobilisaient et s'impliquaient assidument pour l'évènement à rayonnement cantonal... la *Félibrée*.

Cet édito méritait bien de saluer l'implication des chapellois, de près ou de loin, dans les préparatifs de cette manifestation. Notre Commune, comme les 16 autres du canton, ont su mutualiser leurs moyens et leur énergie pour relever un défi qui n'était pas gagné d'avance. Sa réussite motive à nous donner rendez-vous pour dans 40 ans !

Vivre en société n'est pas toujours chose facile ; certaines de nos expériences du vivre ensemble nous confortent, nous motivent et nous enrichissent.

To the attention of our english friends...

The City Council is very pleased to present this new journal. You will find the synthesis of the work done throughout the year and a retrospective of the highlights that have punctuated it. As every year, the associations relate their various actions and make you part of their projects. Let's thank and encourage them for the missions they perform with fervor. The animation, thus generated, is a beautiful showcase of LA CHAPELLE-GRÉSIGNAC!

Live in society is not always easy. Some of our experiences of the "living together" reinforce us, motivate us and enrich us.

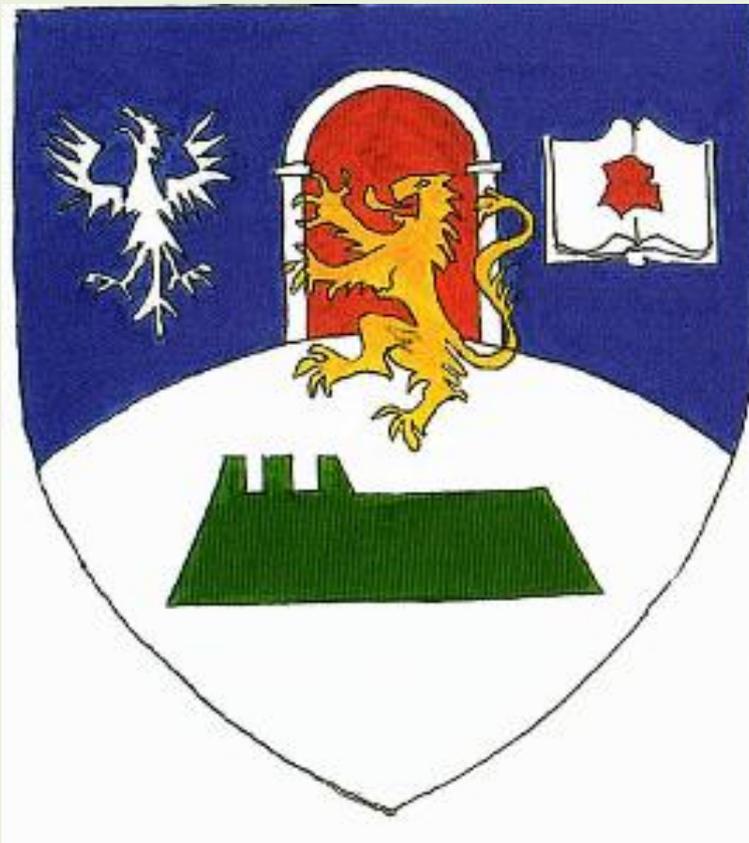


Le Conseil Municipal et les Employés Communaux
vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

« Le temps est un grand maître, il règle bien des choses »
Pierre Corneille

Un blason est né...

Grâce aux connaissances et au talent de Monsieur Alain DE LA VILLE, et à l'occasion de la Félibrée, notre Commune s'est dotée de son blason.



Le blason, issu de l'art héraldique (XIIème siècle), est un signe de reconnaissance dont les motifs les plus fréquents sont les fleurs de lys (attachement au royaume de France), et les animaux comme le lion ou le léopard, qui sont destinés à impressionner. Seules les couleurs rouge (« gueule »), bleu (« azur »), vert (« sinople »), noir (« sable »), violet (« pourpre »), jaune (« or ») et argent (garde son nom)...peuvent apparaître sur un blason.

Ce que nous précise l'auteur...

« Coupé ployé :

- au 1 d'azur, chargé d'une arche posée sur 2 colonnes le tout d'argent¹, habillée de gueules, accostée à **dextre** d'une aigle d'argent², et à **senestre**, d'un livre ouvert de même, marqué d'une pierre de gueules³.
- au 2 d'argent, chargé en pointe d'un tertre de sinople donjonné à **dextre**⁴ Au lion d'or brochant en cœur. »

¹ Evocation de l'Eglise de Grésignac en ruine.

² Emblème de Saint Jean, patron de cette ancienne Eglise.

³ Symbolise Saint Etienne, patron de l'Eglise actuelle, évangéliste (le livre) mort lapidé (la pierre).

⁴ Symbolise la motte féodale.

⁵ Meuble rappelant la famille de Lageard, seigneurs de Grésignac qui porte « d'azur au lion d'or », ou « d'azur, au lion d'argent armé et lampassé de gueules, cantonné à senestre d'un croissant de lune montante. d'argent »

(Dextre = côté gauche – Senestre = côté droit)

Synthèse des séances du conseil municipal

22.02.2014 à 09H45

Commission communale des impôts directs.

Examen des changements intervenus sur les propriétés bâties et non bâties.

29.03.2014 à 20H30

Election à l'unanimité du Maire (Annie VALLADE), du 1^{er} Adjoint (Patrick BEAU) et du 2^{ème} Adjoint (Christian CLAUZEAU).

09.04.2014 à 20H30

Désignation des délégués et suppléants aux commissions

COMMISSIONS COMMUNALES	Titulaires et suppléants	COMMISSIONS DE REGROUPEMENT ET INTERCOMMUNALES	Titulaires et suppléants
Bâtiments communaux	C. CLAUZEAU E. BEAU	SMCTOM	E. SMITS C. DUCLAUD P. BEAU C. CLAUZEAU
Voirie communale	A. BOGAERT E. BEAU P. BOGAERT P. BEAU C. CLAUZEAU	CLECT commission locale d'évaluation des charges transférées (CCPR)	An. VALLADE
		SDE	C. CLAUZEAU P. BEAU J. BOUCHONH E. SMITS
Lots communaux	E. BEAU Al. VALLADE P. BEAU A. BOGAERT P. BOGAERT J. BOUCHON C. VALLADE	LIZONNE SYAH	H. COUSSY P. BEAU E. SMITS P. BOGAERT
Fêtes, cérémonies, associations, aménagement paysager centre bourg	C. DUCLAUD E. SMITS P. BOGAERT An. VALLADE	SIAEP Eau potable	E. SMITS Al. VALLADE P. BEAU A. BOGAERT
Appel d'offres	C. CLAUZEAU J. BOUCHON P. BOGAERT H. COUSSY Al. VALLADE E. BEAU A. BOGAERT E. SMITS	SMSM transport scolaire Mareuil	P. BOGAERT An. VALLADE P. BEAU
		Syndicat transport scolaire Ribéracois	E. BEAU E. SMITS P. BOGAERT An. VALLADE
Foyer communal	C. DUCLAUD E. SMITS		

Communication (revue municipale, info diverses)	C. DUCLAUD E. SMITS C. CLAUZEAU	SIVOS	E. SMITS Al. VALLADE C. DUCLAUD P. BEAU
--	---------------------------------------	--------------	--

Question défense	P. BOGAERT	Sécurité routière	C. CLAUZEAU
Syndicat de Pays	P. BOGAERT C. CLAUZEAU	ADMR	An. VALLADE E. SMITS
Syndicat d'Initiative	E. SMITS An. VALLADE M. HUBERT	Comité de jumelage	C. DUCLAUD M. HUBERT
Maires sans frontières	E. SMITS An. VALLADE		

Vote des indemnités pour le Maire et les Adjointes

Maintien du montant de l'indemnité du Maire et du 1^{er} Adjoint
Attribution d'une indemnité annuelle pour le 2^{ème} Adjoint : 700 € charges comprises.

Redevance occupation du domaine public – SDE

La valorisation pour 2014 est de 195 €.

Assainissement 2014 – 29 raccordements

Il est décidé, à l'unanimité, d'une part, une augmentation de 2 € sur la redevance et d'autre part de faire exécuter la vidange des fosses au GAEC LA JUILLERIE (Alexandre BOGAERT ne prenant pas part au vote).

30.04.2014 à 20H30

Vote, à l'unanimité, des taux d'imposition communaux prenant en compte la baisse de charge liée au transfert de la compétence scolaire à la CCPR (ce transfert ne concerne pas la cantine ni le transport scolaire) :

- Taxe d'habitation : **8,23 %** (soit une baisse de 27,6 %)
- Foncier bâti : **7,64 %** (soit une baisse de 31,1 %)
- Foncier non bâti : **34,06 %** (soit une baisse de 21,8 %)

Vote à l'unanimité des budgets prévisionnels 2014 : communal et assainissement

Mise en place des permanences pour les élections européennes.

Délégation au Maire

Le conseil délègue au Maire les procédures afférentes aux emprunts, aux contrats d'assurance, à la délivrance et reprise des concessions au cimetière, aux reprises d'alignement, aux dons et legs, aux actions en justice, à la mise en place d'une ligne de trésorerie si besoin

Logement communal : 3 demandes de location ont été formulées. Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir la candidature de Monsieur Francis MOUCHERON.

Peupleraie : l'entreprise ROUSSILLON est retenue pour le broyage des souches.

27.05.2014 à 20H30**Recensement INSEE de la population du 15 janvier au 14 février 2015**

Il convient de désigner un coordonnateur communal qui sera responsable de la préparation et de la réalisation du recensement. L'agent sera formé sur le nouvel outil informatique mis à disposition des mairies permettant un meilleur suivi de l'enquête (OMER). A l'unanimité, il est décidé qu'Amandine SIMONNET LAPRADE sera le coordonnateur communal.

Félibrée

Mme le Maire présente au Conseil la lettre adressée par François GENDRON. Il est demandé de s'engager par un partenariat de solidarité financière avec le Comité d'Organisation de la Félibrée. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sous réserve d'un partage équitable et de l'implication des 17 communes concernées.

Matériel informatique et bureautique

Présentation est faite des devis. L'offre faite pour l'imprimante par ZERO ET L'INFINI est retenue. Pour l'ordinateur, et compte tenu du contrat qui lie la commune à JVS, il est convenu de retenir l'offre JVS (ordinateur et logiciels) – Montant total de l'investissement : 2 786 €.

Travaux sur les façades sud et ouest de la mairie

Présentation du devis de l'entreprise LAGUILLON. Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à demander l'aide du Conseil Général dans le cadre du contrat d'objectif 2014.

CCPR – Compétence « réalisation de zones de développement éolien »

Vu arrêté du Préfet, suite délibération de la Communauté de Communes en date du 12.03.14, décidant la restitution de cette compétence aux communes membres de l'ex CCV.

Fonds départemental de péréquation des taxes additionnelles (produit lié aux transactions immobilières sur le département)

La somme allouée à la Commune par le Conseil Général, pour 2014, est de 9 058 €.

20.06.2014 à 20H30**Désignation des grands électeurs pour les élections sénatoriales du 28 septembre :**

Candidat délégué : Patrick BEAU – Elu à l'unanimité

Candidat 1^{er} suppléant : Christian CLAUZEAU - Elu à l'unanimité

Candidat 2^{ème} suppléant : Eric BEAU - Elu à l'unanimité

Candidat 3^{ème} suppléant : Philippe BOGAERT - Elu à l'unanimité

08.08.2014 à 20H30**CCPR – Adhésion au Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne (CRDD)**

L'ex communauté de communes des Hauts de Dronne est la seule à ne pas adhérer au Conservatoire. Afin d'harmoniser la diffusion de l'enseignement musical, il est proposé de demander l'adhésion de la CCPR au CRDD pour les 46 communes et de modifier les statuts afférents. Accord du conseil à l'unanimité.

Convention de location de la salle des fêtes

Lecture faite et accord sur la proposition.

Peupliers

Il est nécessaire de demander à l'entreprise BRISSAUD une formation pour la taille et des conseils pour l'engrais.

L'entreprise ROUSSILLON passera la herse rotative y compris dans les parcelles pour les nouvelles plantations.

Lot communal dit « du stade »

Consultation à lancer auprès des exploitants chapellois pour la mise à disposition jusqu'à la prochaine adjudication générale fin 2015. Nettoyage obligatoire avant le 15 septembre.
Remise des enveloppes au plus tard le 30 août avant 10 H.
Ne prennent pas part au vote les conseillers exploitants.

Lot communal de « La Borie »

Cette parcelle étant destinée à être plantée en peupliers, il est proposé aux exploitants chapellois de faire une offre pour la fauche d'herbe. Remise des enveloppes au plus tard le 30 août avant 10 H.
Ne prennent pas part au vote les conseillers exploitants.

SIAEP de VERTEILLAC

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport annuel 2013.
Population desservie : 2 547 habitants et 1694 abonnés – Le réseau est de 197 kms
SOGEDO a la responsabilité du fonctionnement et de l'entretien.
L'eau est de bonne qualité.

Travaux mairie : Toutes les subventions attendues ont été perçues.

Logement communal : Les dépenses liées aux travaux exécutés en régie s'élèvent à 1 863 €.

30.08.2014 à 10H45**Mise à disposition de 2 parcelles communales pour nettoyage, exploitation et récupération d'herbe.**

3 propositions ont été faites pour le lot dit « du stade ». Il est attribué à Patrick LOSMEDE, le plus offrant, pour un montant de 486 € et l'engagement d'un nettoyage avant le 20 septembre.
Il n'a pas été fait de proposition pour le lot de « La Borie ».

Indemnités du percepteur :

Accord, à l'unanimité pour le règlement intégral de l'indemnité de conseil, soit 218,76 € pour 2014.

21.09.2014 à 11H00**Commission de révision des listes électorales.****22.10.2014 à 20H30****Communauté de Communes du Pays Ribérais (C.C.P.R.) – Compétence voirie**

Madame le Maire remercie Monsieur ANDRIEUX, Vice-Président à la Voirie, d'avoir accepté de venir présenter le projet de transfert de la compétence voirie à la CCPR.

Sy M.A.G.E. – Proposition d'un délégué et d'un suppléant

Madame le Maire informe le Conseil que la commune est représentée au sein du SRB de la Dronne SYNDICAT DE RIVIERES DU BASSIN DE LA DRONNE (fusion du Symage Dronne et du SMAH Lizonne) par un délégué titulaire et un suppléant. Le Conseil doit donc proposer deux délégués qui seront désignés par délibération du prochain Conseil Communautaire.
Le Conseil Municipal propose Monsieur Hervé COUSSY en tant que délégué titulaire et Monsieur Patrick BEAU en tant que suppléant.

Transfert des pouvoirs de polices au Président de la C.C.P.R.

La Loi MAPTAM du 27 janvier 2014 prévoit un transfert de six pouvoirs de police spécial du Maire au Président de la Communauté de Communes : assainissement, collecte des déchets ménagers, réalisation des aires d'accueil des gens du voyage, police de la circulation et du stationnement, délivrance des autorisations de stationnement des taxis et l'habitat.

Les Maires ont toutefois la possibilité de s'opposer (en totalité ou en partie) au transfert de ces pouvoirs. Madame le Maire informe le Conseil qu'elle s'opposera au transfert des pouvoirs de police concernant la voirie et l'habitat indigne.

C.C.P.R. – Produit des concessions funéraires

Il est proposé de répartir le produit des concessions funéraires (à l'exception du columbarium) de la manière suivante : 1/3 du produit au CIAS et 2/3 du produit au profit de la Commune. Cette répartition contribuera à la participation des secours d'urgence – famille en difficulté momentanément notamment... A l'unanimité le Conseil approuve cette répartition.

Recensement – Création d'un poste d'agent recenseur et recrutement.

Considérant la nécessité de créer un poste d'agent recenseur en vue du prochain recensement qui se déroulera du 15 janvier au 14 février 2015, le Conseil Municipal décide d'ouvrir un emploi temporaire à temps non complet d'agent recenseur pour la période du recensement. L'agent recruté sera rémunéré sur la base de l'indice brut 330 pour une durée hebdomadaire de travail de 8 heures.

Autorisation préalable de poursuite envers débiteurs des produits locaux au comptable

Madame le Maire propose au conseil municipal de donner l'autorisation au Trésorier d'engager les poursuites jusqu'à l'opposition à tiers détenteurs pour le recouvrement des titres et articles de rôles émis par l'ordonnateur. Cette autorisation est valable pour toute la durée du mandat actuel. Celle-ci pourra être modifiée ou annulée à tout moment. Le Conseil municipal accepte cette proposition.

Demande d'un Permis de construire et d'exploiter de 5 éoliennes pour la sté EOLE-RES (84)

Madame le Maire informe les membres du Conseil municipal que selon l'article 11 de l'arrêté préfectoral n°2014255-0006 du 12 septembre 2014, il appartient au Conseil Municipal de donner un avis sur la demande de permis de construire et d'autorisation d'exploitation des cinq éoliennes sur les territoires des communes de Champagne Fontaine et La Rochebeaucourt par la Société EOLE-RES. Après discussions, le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette demande.



Couverture du poids public

Des travaux de rénovation de la toiture du Poids Public sont nécessaires. Le Conseil choisit de refaire la toiture à l'identique avec des ardoises. Une consultation a été faite auprès de 3 entreprises. Seule l'entreprise LAGUILLON a répondu à cette offre. Le Conseil décide de retenir la proposition de l'entreprise LAGUILLON pour un montant de 2 184 € TTC

Taille des arbres

Afin de réaliser les travaux de taille des arbres sur la commune un devis a été demandé à Monsieur DUVERGT de SAINT MARTIAL VIVEYROL. Il est demandé de consulter également Monsieur MOREAU de COUTURES, Monsieur BOCQUIER de CHAMPAGNE FONTAINE et l'entreprise DUBUISSON de ST PIERRE DE COLE

S.M.C.T.O.M. – Nouveaux camions de collecte

Mesdames DUCLAUD et SMITS donnent compte rendu de la visite sur la commune du représentant du SMCTOM. A compter du 01/01/2015, le SMCTOM se dote, pour la collecte des sacs noirs uniquement, de nouvelles bennes équipées d'un bras latéral côté droit. Tous les bacs devront être dégagés des entourages actuels et espacés de 50 cm. Il conviendra d'apporter les modifications nécessaires au plus tard fin décembre.

Il est noté que la collecte des sacs jaunes se fera une fois par semaine.

Questions diverses

La cérémonie du 11 novembre est prévue à 15h30. Une réunion du Conseil est programmée à 14h00.

Il est décidé de reconduire la distribution des chocolats pour les aînés de la commune ainsi qu'une fleur pour les dames et une bouteille pour les messieurs.
Attente d'un devis pour un souffleur de feuilles.

11.11.2014 à 14H00

Création du poste de secrétaire

Après concertation avec les maires de Cherval et de Petit Bersac, co-employeurs d'Amandine SIMONNET-LAPRADE, il convient d'uniformiser son statut. Mme le Maire propose la création du poste de secrétaire afin d'anticiper sa stagiairisation au 01.01.2015.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

CCPR – Projet d'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)

Présentation faite du travail issu de la commission CCPR en charge du PLUI.

Ce projet est rendu nécessaire de part la différence des documents d'urbanisme dans les communes. L'objectif est d'élaborer un projet d'aménagement et de développement durable, fédérateur et équilibré. Toutes les communes devront s'impliquer.

Une réflexion préparatoire pour la Commune est faite en séance (selon questionnaire produit par la commission).

Classement de la commune en zones vulnérables (directive européenne « Nitrates »)

La Chambre d'Agriculture propose une prise de délibération dénonçant le classement en cours de la Commune en zones vulnérables par le Ministère de l'Environnement.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, s'oppose au projet de classement zone vulnérable 2014.

SMCTOM

Point sur les modifications réalisées pour le nouveau système de collecte des ordures :

- Extension de la zone de collecte à la station d'épuration (travaux réalisés par E. Rouyer)
- L'aménagement du site de Rambeaudie sera pris en charge par le SMCTOM avec interdiction d'emprunter la route communale.

Les lieux seront inspectés avant la fin de l'année par le SMCTOM.

Acquisition d'un souffleur de feuilles

Présentation de 2 devis HERRIBERRY. Nécessité de solliciter deux autres devis.

Taille des arbres avec broyage

Dans le cadre de la consultation, 3 entreprises ont répondu

- DUBUISSON : 6 420 €
- BOCQUIER : 2 600 €
- DUVERGT : 2 530 € (hors laurière, non chiffrée par les autres entreprises)

A l'unanimité, l'entreprise DUVERGT, proposant le broyage, est retenue.



Cadeaux des aînés : chocolats de Noël

Madame le Maire informe que le magasin LEONIDAS de Périgueux, fournisseur habituel, n'existe plus et suggère de retenir la proposition de l'enseigne JEFF DE BRUGES de Périgueux.

Le Conseil accepte à l'unanimité.

Décorations de Noël

Il est proposé de se renseigner sur les possibilités de location de sujets décoratifs.

05.12.2014 à 20H30

CCPR – Transfert de la compétence voirie

Mme le Maire rappelle que cette compétence sera du ressort de la Communauté de Communes à compter du 01.01.2015. Il convient, selon les besoins et les possibilités de la Commune, de décider du mode de fonctionnement. A l'unanimité, le conseil municipal, décide que :

- le fauchage des banquettes (routes communales et chemins blancs), l'entretien des pieds de poteaux et panneaux, la mise en place de calcaires sur les chemins blancs seront exécutés en régie (la CCPR compensant la dépense afférente)
- la CCPR assumera directement l'entretien des fossés et des talus, les saignées, l'élagage et le débroussaillage le long des routes et des chemins blancs.

Concernant l'entretien des fossés des lots communaux, une réflexion sera menée lors de la révision du cahier des charges pour la prochaine location.



Action sociale pour les agents communaux

Obligation étant faite d'inscrire les prestations d'action sociale dans la liste des dépenses de la collectivité, Mme le Maire propose d'adhérer au Comité Départemental d'Action Sociale de la fonction publique territoriale placé auprès du Centre de gestion. Le taux de cotisation sera de 1,30 % de la masse salariale. La participation du salarié (non obligatoire) sera de 26 € par an.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, retient cette proposition.

Contrat de prévoyance CNP

Il convient de renouveler le contrat pour 2015. Le taux de cotisation est maintenu à 5,72 % des salaires. La décision de renouvellement est adoptée à l'unanimité.

SMSM

Le Syndicat Mixte scolaire du Mareuillais a accepté, par délibération du 21.10.2014, l'adhésion des communes de

LUSSAS et NONTRONNEAU, BOUTEILLES ST SEBASTIEN et CHAPDEUIL. Le conseil municipal accepte l'adhésion de ces trois communes ainsi que la modification des statuts comme énoncé dans ladite délibération.

Devis entreprise LAGUILLON

Trottoir du logement : mise en œuvre de cailloux lavés avec bandes en pierres de tailles (environ 2000 €). Il lui sera demandé de chiffrer avec ciment blanc.

Dalles pour le préau : 413 €

Eglise de Grésignac (reprise des jointements) : 1300 €

Devis éclairage extérieur au foyer communal : 378 € TTC (JOLLIS)

Travaux à commander

Décoration de Noël : Achat de 2 fois 20 mètres de guirlandes à led.



SMCTOM : point sur les modifications encore nécessaires pour le nouveau mode de ramassage



Projets 2015 :

Foyer communal (budget maîtrise d'œuvre) – Bâche incendie – Réfection arches de Grésignac – Curage fossés à Lortige – Barrière de clôture au logement – Fontaines – Accessibilité foyer communal.

Travaux en régie : peinture des portails au cimetière, des jardinières, de la cuisine du foyer communal - pose d'un lambris au préau – achat et confection des rideaux au foyer communal.

Principales réalisations

Logement communal

Remplacement des menuiseries extérieures (entreprise SCOMEBAT) et travaux de rénovation intérieure réalisés principalement en régie.



Investissement informatique et bureautique

Achat ordinateur + nouveaux logiciels et imprimante-télécopieur-scan compte tenu du nouveau mode de transmission de la comptabilité avec la perception.



Entretien de la peupleraie

Travaux réalisés par l'entreprise ROUSSILLON.

Bâtiment de la mairie :

Travaux de ravalement exécutés par l'entreprise LAGUILLON sur les façades sud et ouest

Fleurissement :

Mise en place de buses jardinières aux bourgs de LA CHAPELLE et de GRESIGNAC.



2014

2015 : RECENSEMENT DE LA POPULATION DE NOTRE COMMUNE

15 Janvier au 14 Février

**Nathalie TARDY sera notre agent recenseur
sous la houlette d'Amandine SIMONNET LAPRADE, notre Secrétaire.**

Elle déposera, dans chaque foyer, **les imprimés qui seront obligatoirement complétés** :

- ⇒ soit sur leur forme papier,
- ⇒ soit sur internet (dans ce cas, Nathalie, sera automatiquement avertie et n'aura donc pas besoin de passer une seconde fois)

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



C'EST GRÂCE AUX DONNÉES COLLECTÉES QUE L'ON PEUT PENSER ET RÉALISER LES PETITS ET LES GRANDS PROJETS QUI VOUS CONCERNENT

→ POUR L'ÉTAT



→ Définir les politiques publiques nationales

→ POUR LES COMMUNES



→ € Établir la contribution de l'État au budget des communes

→ Décider des équipements collectifs et des programmes de rénovation

→ Définir le nombre d'élus au conseil municipal

→ POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS



→ Ouvrir de nouveaux commerces
Construire des nouveaux logements



Pour l'ensemble de la population



NOS JOIES...NOS PEINES

Mariage religieux :

12/07/14 : Aurélie ESPANA, petite-fille d'Andréa ESPANA, nièce de Monique et Christian CLAUZEAU et Pablo RODRIGUEZ, colombien, se sont unis dans notre Eglise.

Naissances :

03/03/14 : Gabriel, petit-fils de Martine et Patrice HUBERT

23/04/14 : Adèle, petite-fille de Monique et Christian CLAUZEAU

11/05/14 : Enora, petite-fille de Monique et Maurice FAVREAU

11/05/14 : Marie, petite-fille de Monique et Christian CLAUZEAU

12/05/14 : Elsa, arrière petite-fille de Jeanine et Pierre MICHELET

27/08/14 : Marius, arrière petit-fils de Jeanine et Pierre MICHELET

27/09/14 : Gabriel, petit-fils de Henriette et Robert GENDRON
arrière petit-fils de Madeleine HESEMANS

Tous nos vœux de bonheur, et compliments aux parents, grands-parents et arrières grands-parents.

Baptême civil :

08/06/14 : Leylanie, petite-fille de Nathalie et Alain VALLADE

Décès :

Papa de Bruno LENFANT, le 21 janvier à Amiens
Gisèle COUSSY, le 28 juin, à l'âge de 86 ans
Maman d'Adriana OUDIN, le 6 juillet, en Argentine
Grand-mère de Carole DUCLAUD, le 20/07/14

Nous renouvelons nos très sincères condoléances aux familles durement éprouvées.

MOUVEMENTS

Départ :

Alice LEROUSSEAU pour la maison de retraite de LA TOUR BLANCHE

Arrivées :

Ghislaine et Lionel MARQUIS à La Croix
Francis MOUCHERON au logement communal

Des oublis ont pu se produire, merci de nous les signaler et de nous en excuser

PROPRIETAIRES, RENSEIGNEZ VOUS !

Poursuite du programme d'intérêt général habitat

2015

Si vous rénovez votre logement âgé de plus de 15 ans et occupé à titre de résidence principale depuis plus de 2 ans (que vous soyez PROPRIETAIRE OCCUPANT, USUFRUITIER, PROPRIETAIRE D'UN LOGEMENT LOCATIF et/ou vacant)

⇒ **vous pouvez prétendre à une subvention de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) sous certaines conditions de ressources et suivant la nature des travaux.**

L'Association PACT DORDOGNE – Habitat et Développement – Dordogne Périgord – 56 rue Gambetta – BP 1011 – 24001 PERIGUEUX Cedex est à votre disposition pour tous renseignements

Tel : **05 53 06 81 20** – Email : pact.arim.24@wanadoo.fr – Site internet : <http://pact-dordogne.fr>

Permanences à VERTEILLAC

Les missions du PACT DORDOGNE

- apporter des conseils techniques dans votre projet
 - rechercher les financements adaptés
 - assurer le montage et le suivi administratif de votre dossier
- VISITE CONSEIL A VOTRE DOMICILE POSSIBLE



Pour les internautes....

CCPR

www.cc.paysriberacois

Vous êtes invités à naviguer sur le site de la Communauté de Communes.....

contact@cc-paysriberacois

Au 01/01/2014 les Communes ont transféré leur compétence scolaire, au 01/01/2015, elles transféreront leur compétence voirie.

Pour l'actualité sur papier, vous trouverez dans vos boîtes aux lettres, mi janvier :
LA LETTRE INTERCOMMUNALE N° 3

Les temps forts...

11 janvier :
Inauguration officielle...des travaux d'aménagement et d'accessibilité de la mairie



Extrait de l'allocution de M. Jacques BILLANT, Préfet de la Dordogne
 « ...Je sais combien les habitants d'une commune sont attachés à leur mairie. C'est le lieu de proximité où l'on vient demander conseil...et parfois aussi se plaindre...c'est le lieu civique où se concrétise notre identité de citoyen notamment lors de la participation au vote. Vous savez, les élus et les fonctionnaires municipaux s'accommodent souvent de conditions de travail inconfortables, parce qu'ils mettent les autres besoins de la collectivité au rang de leurs priorités. Et de surcroît, on a parfois tendance à percevoir la construction de la mairie ou sa rénovation comme



une dépense inconséquente. Je dis que c'est faux lorsque l'aménagement de la mairie constitue une adaptation nécessaire aux besoins de la vie moderne dans une

commune rurale. Et, c'est le cas à LA CHAPELLE GRESIGNAC avec la réponse que vous apportez désormais aux besoins de tous vos administrés. Je pense notamment aux personnes à mobilité réduite qui ont désormais une mairie accessible. Votre mairie est devenue à la fois un espace administratif de qualité et un espace de communication... ».



Coût total de l'opération (honoraires maîtrise d'œuvre et entreprises)	Montant des subventions (Etat, Conseil Général, réserve parlementaire Sénateur BERIT-DEBAT)	Autofinancement
69 562 € HT + TVA récupérable	50 033 €	19 529 €

1^{er} mars : Prise de poste d'Amandine au secrétariat de mairie



Amandine SIMONNET-LAPRADE, travaillant sur 3 mairies, ses horaires à La Chapelle Grésignac sont ainsi aménagés :

Mardi : 14 H 00 – 18 H 00

Jeudi : 14 H 00 – 18 H 00
(la mairie est « en principe » fermée au public)

Samedi : 9 H 00 – 12 H 00

12 avril :

Départ à la retraite d'Eliane CHAULET... fêté lors du repas communal co-organisé avec l'Amicale laïque

Extrait du discours :

« ...Quand on tient un livre dans les mains, on prend vite connaissance du sommaire et du nombre de pages. Pour ce qui concerne le livre de notre vie, le nombre de pages n'est pas annoncé sur l'état civil, mais si nous avons la chance de feuilleter bon nombre de chapitres, c'est que nous avançons et que nous franchissons les étapes. Vous, **aujourd'hui**, vous tournez une page extraordinaire celle d'une carrière professionnelle bien remplie... »



Eliane est restée 31 ans au service de notre Commune...



1^{er} mai : Etape du club des « Vieilles Roues Charentaises »



Ce club de Ruelle, créé depuis 1969, animé par des passionnés de véhicules anciens, a choisi notre village pour faire une étape « ressource » (apéritif, déjeuner et peut-être...sieste !). C'était pour le plus grand plaisir de quelques chapellois nostalgiques de voitures d'un temps révolu.



95^{ème} Félibrée

Nul ne saura dénombrer exactement les heures consacrées par tous aux préparatifs et aux trois jours de l'évènement, mais on sait que ce sont environ 273 000 fleurs qui ont été confectionnées dans tout le canton, dont la plupart ont composé les 64 kms de guirlandes nécessaires aux parures de Verteillac.

Notre regroupement avec les communes de Champagne-Fontaine, Goûts Rossignol et Cherval a permis la confection des roses sur branches, des bouquets de glycines bleues, des bouquets de glycines jaunes, diverses fleurs sur branchage avec à la clé les fleurs blanches dédiées à la cour d'amour sur le site de la Meyfrenie. Le bénéfice de 10 000 € environ scelle la réussite de cette félibrée qui innovait une journée supplémentaire consacrée uniquement aux enfants. Un jeune du pays...François, Président du Comité d'organisation de la Félibrée et son équipe, sont à féliciter

JUSTE QUELQUES CHIFFRES...



ainsi que tous les bénévoles impliqués dans la réussite de cette grande fête occitane qui a compté 13 à 14 000 visiteurs sur les 3 jours.



Les préparatifs....

Les « ateliers fleurs »... intergénérationnels très suivis, sérieux et conviviaux à la fois, au fil du planning coordonné avec efficacité par Guy, notre référent, auront ponctué le 1^{er} semestre 2014. Dans l'ombre, se préparait aussi notre charmante reine, Angélique, ambassadrice de notre Commune.



27 – 28 et 29 juin à Verteillac...



4 – 5 et 6 juillet :

Tour cycliste de Mareuil-Verteillac-Ribérac



Cette course, manche du Challenge National Espoir, se déroulait en 4 étapes :

- 1 - Tour de la communauté des Communes de Ribérac (106 kms)
- 2 - Tour de la communauté des Communes de Mareuil (130 kms)
- 3 - Contre la montre individuel Ribérac-Ribérac (15 kms)
- 4 - Tour de la communauté des Communes de Verteillac (111 kms)

22 régions étaient représentées. Vainqueur : Thomas BOUDAT (Pays de Loire).

Pour certains de nos signaleurs bénévoles ce fut un peu...humide ce dimanche 6 juillet !
 Mais, quand il s'agit de sécurité : on ne craint pas la pluie d'orage.
 La mission terminée, c'est autour du verre de l'amitié que chacun s'est un peu réchauffé !
 Merci infiniment pour le sérieux et la constance de tous.



Amis signaleurs, vous êtes invités par l' « ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR » :

VENDREDI 9 JANVIER à 19H30

à la salle des fêtes de LA TOUR BLANCHE
 pour le bilan de l'année écoulée et la préparation de la saison prochaine.

si vous êtes intéressés pour participer au repas offert à l'issue de cette réunion :

Merci de vous faire inscrire avant le 6 janvier auprès de la mairie ou directement auprès de M. DUTERTRE (05 53 60 72 76) ou de M. BRICAUD (05 53 91 52 79).



6 septembre :
**La nouvelle équipe municipale plante son mai...
et le cerisier « souvenir »**



Les moments d'émotion...

20 septembre :

Journée souvenir pour Huguette à la CHAPELLE-GRESIGNAC



← Ici avec sa maman et son frère en 1939 aux Mailleries.

Cette journée fut choisie par Huguette PADOVANI, née FOLTZ, de Strasbourg, pour venir se remémorer son séjour à la Chapelle Grésignac, en 1939, durant l'exode de l'Alsace et la Lorraine. Elle avait alors 6 ans.



N'étant jamais revenue sur les lieux depuis, elle chercha le petit chemin qui la menait de la ferme des Mailleries à l'école du village. Mais le vrai bonheur pour elle fut de retrouver Roger SALAT, l'un de ses voisins de l'époque. Ils passèrent en revue des souvenirs communs. Leurs retrouvailles furent un moment de grande émotion.

9 novembre :

Anniversaire de mariage...à la mairie

Le **30 octobre 1954**, Odile BARREAU de « La Barde » disait OUI à Jean Maxime BANACH de BOUTEILLES ST SEBASTIEN. La mairie, à cette époque, tenait ses quartiers à l'étage du bâtiment actuel. Mais, ce 9 novembre, c'est bien au rez-de-chaussée que leur famille les attendait en toute surprise pour célébrer leur anniversaire de mariage... leurs 60 ans de vie commune... leurs noces de diamant ! Le moment de très forte émotion passé, ils écoutèrent une seconde fois les articles du code civil avant d'accepter le renouvellement de leur engagement pour une durée....indéterminée !

DIAMANT RIME AVEC LONGTEMPS COMME AMOUR RIME AVEC TOUJOURS.

L'arc en ciel du 11 novembre...



2015

DATES A RETENIR

10 JANVIER – 10 H 30 : Vœux de la CCPR à ALLEMANS

15 JANVIER au 14 FEVRIER : Recensement de la population

22 et 29 MARS : Elections départementales

DECEMBRE : Elections régionales

VIE ASSOCIATIVE COMMUNALE

AMICALE LAIQUE

Composition du bureau	
Président	Christian VALLADE
Vice-Président	Christian CLAUZEAU
Trésorier	Jos SMITS
Trésorier adjoint	Elisabeth BOGAERT
Secrétaire	Martine HUBERT
Dates 2015 à retenir :	
12 avril	Repas communal avec la Municipalité à 12H
26 juin	Soirée grillades place de l'Eglise
11 et 12 juillet	Sortie PUY DU FOU - CHOLET
26 juillet	Repas champêtre à Grésignac
17 au 21 octobre	Croisière sur le Rhin



Reconduction de la bourse culturelle pour tous les chapellois à savoir aide au financement d'un spectacle par an et par personne : 50 % de la dépense (avec un plafond de 30 € d'aide) sur présentation du billet.

Le mot du Président :

Le programme fixé a été réalisé dans son intégralité avec une bonne participation à l'ensemble des manifestations. Tous les membres sont à remercier pour leur engagement et leur dévouement. La réussite des actions leur revient.

L'année a été ponctuée par les activités diverses habituelles : loto, repas, goûter de NOEL, voyage...

Plus particulièrement l'association a aussi participé aux dépenses engagées pour les préparatifs de la Félibrée, achat de matériaux pour la reproduction des vestiges de l'église de Grésignac, pots offerts aux soirées « fleurs »....

En point d'orgue le franc succès du repas champêtre de Grésignac et le voyage en Croatie pour lequel, il n'a pas été possible de satisfaire toutes les demandes.

Une nouvelle fois, je voudrais remercier tous les bénévoles qui oeuvrent sans relâche pour l'organisation des différentes manifestations. L'amicale est l'association de tous, n'hésiter pas à y prendre votre place. Le programme de 2015 a été arrêté suite à l'assemblée générale et figure dans cette revue.



Souvenir de voyage :

La Croatie penchée au-dessus de l'Adriatique, ce pays aux mille îles ne cesse de dévoiler ses merveilles aux touristes de plus en plus nombreux. Alors que plaines, lacs et collines s'étendent à l'Est, ce sont des montagnes boisées qui s'élèvent au Nord et une mer transparente qui longe le littoral sur plus de 2000 km. Outre des paysages variés, on a pu découvrir



un pays riche en traditions et une cuisine aux accents méditerranéens. Une destination culturelle avec ses villes telles que Dubrovnik, Split, Trogir... dévoilant au fil des ruelles, une architecture colorée et une population chaleureuse, mais aussi de superbes plages sur le littoral. Par contre subsistent des stigmates du dernier conflit qui a été mesuré à Mostar notamment en Bosnie Herzégovine. Le périple a permis d'emprunter 3 républiques de l'ex Yougoslavie : la Croatie, la Bosnie Herzégovine et le Monténégro avec les magnifiques gorges de KOTOR.

Un compte rendu complet assorti de nombreuses photos figurera sur le site de l'amicale <http://lachapelle.gresignac.free.fr>

HARMONIE CONTACT GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Encore une année qui s'est déroulée dans une ambiance conviviale et dynamique.



Durant la saison 2013-2014, Harmonie Contact a connu un nombre record de licenciées. 24 d'entre elles ont fait de la gymnastique à La Chapelle Grésignac en 33 séances sous la merveilleuse animation de Paul Adjriou.

Pour la rentrée de septembre 2014 nous avons encore accueilli de nouvelles inscriptions ; donc **un grand BRAVO au courageux et aux courageuses !**



En même temps, quelques unes ont arrêté leurs activités dans notre association.

Entre autre notre doyenne et présidente d'honneur Mme Madeleine HESEMANS, après presque 30 ans, Madeleine ne fait plus gym avec nous. Elle mérite sa retraite à bientôt 92 ans !! Mais elle reste fidèle à nos goûters et à notre Assemblée Générale.

Un grand bravo à Madeleine pour toutes ces années de gym et sa présidence pendant 18 ans.

Lors de notre Assemblée Générale du 16 octobre 2014 nous avons élu le bureau pour 4 ans.

3 personnes ont été réélues, 1 personne a repris la trésorerie de Mme Madeleine CHAPON qui prend sa retraite après 10 ans au sein du bureau. Un grand merci à elle, pour tout ce travail durant les dernières 10 années.

Nous espérons bien qu'elle restera pour nous aider à cuisiner notre Couscous traditionnel au mois de mars.

Composition du bureau élu pour 4 ans

Présidente	Elisabeth SMITS
Vice-Présidente	Denise PALMIER
Trésorière	Brigitte DEREIX de LAPLANE
Secrétaire	Jeannine GARBET

Pour terminer je vous souhaite une très bonne année 2015 et si vous avez envie de venir nous rejoindre soyez les bienvenues pendant nos séances de gym au foyer communal :

les jeudis de 14h30 à 15h30
(sauf vacances scolaires).

Notre journée COUSCOUS aura lieu le dimanche 8 mars 2015.

Elisabeth SMITS



CHASSE ET PECHE

Composition du bureau PECHE	
Présidente	Murielle ETOURNEAU
Vice-Présidents	Francis DARIAS Eric BEAU
Trésorier	Patrick BEAU
Trésoriers adjoints	Claude ETOURNEAU Nathalie TARDY
Secrétaire	Philippe BOGAERT
Secrétaire adjoint	Alexandre BOGAERT
Dates à retenir	
9 janvier	Assemblée générale
21 février	Repas paëlla
Début du printemps (date à définir)	Lâcher de truites
28 juin	Repas champêtre aux tourbières
12 septembre	Repas moules-frites

En cette fin d'année 2014, le bureau de la société de pêche remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ses activités.

Lieux de vente des cartes : Boulangerie de CHERVAL et au domicile de Nathalie TARDY.



Composition du bureau CHASSE	
Président	Gilbert PALMIER
Vice-Présidents	Alain VALLADE Patrick BEAU
Trésorier	Jean-Pierre COUTURIER
Secrétaire	Maurice FAVREAU
Secrétaire adjoint	Philippe BOGAERT
Chacun remercie l'implication des membres et sympathisants.	
<u>Lieu de vente des cartes</u> : au domicile de Monique & Maurice FAVREAU.	
20 cartes ont été vendues lors de la dernière saison de chasse.	



Ces deux sociétés contribuent avec plaisir et environnemental et

passion à sauvegarder notre patrimoine paysager

VIE ASSOCIATIVE CANTONALE

LE CLUB DE L'AGE D'OR

Pour certains, la belote aurait été inventée par un dénommé...**BELOT**. Pour d'autres, elle serait issue d'un ancien jeu Alsacien et serait une déformation de "**bel atout**" en référence à la carte d'Atout. Le mystère reste... Elle est connue comme étant le jeu de cartes national de la France. Aux Pays-Bas, on la connaît sous le nom de Klaberjass ou Klaverjass. Elle partage un bon nombre de ses règles avec le Jass, joué en Suisse.



Le samedi 20 septembre 2014

BELOTE au foyer communal chapellois

30 équipes de beloteurs sont venues cette année se livrer à la passion du jeu et...toutes furent récompensées...par le comité d'organisation du Club de l'Age d'Or de Verteillac. C'est aussi une soixantaine de personnes qui profitèrent, le soir, du repas préparé par les membres de l'association. Malgré l'appétit et la gourmandise des convives, il ne fut pas possible de venir à bout de tous les gâteaux confectionnés par les dames du Club ! Une chorale improvisée s'adonna aux chants dirigés par Odile et au rythme de l'orgue de Barbarie de Bruno.

COMITE DE JUMELAGE

Nos amis italiens, invités d'honneur à la Félibrée de VERTEILLAC



Une délégation italienne défilait avec la bannière de FONTANETTO PO très colorée. Quelques italiens étaient costumés pour la circonstance. Aux côtés des présidents Valéria et Christian, on notait la présence du Maire italien, Ricardo, et du Consul d'Italie, Mme Stéphane FELICI. Les frères et sœurs italiens ont été accueillis à l'aéroport de Mérignac. Sur le trajet ils ont pu visiter ST EMILION avant de découvrir VERTEILLAC aux multiples couleurs. La soirée s'est poursuivie autour d'un repas sur la place principale

regroupant 80 convives avant d'assister au concert et de profiter pleinement du programme des 2 jours



suivants avec les hôtes. Ce fut un séjour d'une grande richesse, fort appréciée. Ils ne manquèrent de féliciter toutes celles et ceux qui ont contribué à la réalisation de cette fête occitane.

Très émus de la richesse des décors, des groupes et du programme, ils quittèrent notre territoire comblés et heureux d'avoir été invités pour cette 31^{ème} rencontre.

TELEPHONE ET ADRESSES INTERNET UTILES

Pour appeler les secours	18 : Sapeurs Pompiers
	15 : Samu
	17 : Gendarmerie (ou 05 53 92 57 60)
Centre anti-poison de BORDEAUX ...	05 56 96 40 80

En cas de panne	Agence France Telecom	1014
	Electricité	0810 33 30 24

En cas de vol ou perte	Carte bancaire	0 892 705 705
	Chéquier	0 892 683 208

<p>Quelques services.....</p>  <p>Sincères félicitations à la famille BOUCHON qui a fort bien décoré à Grésignac</p> 	La Poste de Verteillac : 05 53 91 39 20
	Déchetterie de Verteillac : 05 53 91 06 63
	Renseignements administratifs : 39 39 www.service-public.fr
	Impôts : 0 820 32 42 52 www.impots.gouv.fr
	Météo : 0 892 68 00 00 www.meteo.fr
	Horloge parlante : 36 69 www.horlogeparlante.com
	SNCF (horaires, tarifs, réservations) : 3635 www.sncf.fr
	Centre d'informations routières : 0 826 022 022 www.sytadin.fr
	Renseignements téléphoniques : 118 008 www.appel118.fr
	Annuaire : www.pagesjaunes.fr
	Email mairie : mairie.chapelle-gresignac@wanadoo.fr Email CCPR : contact@cc-paysriberacois
	Sites : http://lachapelle.gresignac.free.fr www.cc.paysriberacois
Réalisation : Annie VALLADE Rédaction : Elisabeth SMITS, Philippe BOGAERT, Christian et Annie VALLADE Photos : Océane, Guy COUSSY, Elisabeth et Joseph SMITS, Adriana OUDIN, Christian VALLADE	